

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL - 10 et 19 janvier 2012

Le 10 janvier 2012 s'est réuni le premier comité technique local (CTL) dont les représentants du personnel ont été élus le 20 octobre 2011.

Les représentants des organisations syndicales siégeant à ce CTL :

FO, Solidaires, CFDT ont dénoncé les suppressions d'emplois dans leur déclaration liminaire et ont voté contre ces suppressions.

Les représentants CGT ont fait une déclaration liminaire qui s'est conclue par la même position que celles des autres OS et ont quitté le CTL.

:

Restructurations des services en 2012 :

Le Directeur a répondu aux déclarations liminaires

A partir de 2012 les réflexions reprennent sur les évolutions à venir. Un Comité Stratégique a été mis en place à la DGFIP et les directions locales déclineront au fur et à mesure les différentes mesures retenues.

Je n'ai pas de plans cachés ; j'attends d'avoir les grandes orientations nationales et nous verrons la déclinaison.

Concernant l'implantation des A aux SIE des Sables d'Olonne et de La Roche sur Yon Nord ; ce sont des SIE d'une taille importante qui ont des pôles enregistrement et les postes d'inspecteur divisionnaire implantés ont été supprimés. Nous sommes trop court en terme de gestion, et nous avons décidé d'implanter 2 agents A.

FO fait constater au Directeur que lorsque la volonté est là, la restitution des emplois supprimés est possible !

Suppressions d'emplois :

Le Directeur :

Sur les critères des 14 suppressions d'emplois,

FO fait remarquer au Directeur que ce sont 22 emplois C qui sont effectivement supprimés-

Le Directeur

Nous n'avons pas fait de tableaux ni d'approches mathématiques fines mais nous avons répartis les suppressions d'emplois d'une manière équilibrée.

Nous avons appliqué les suppressions d'emplois de la manière la moins pénalisante

Nous savons que lorsque nous enlevons un emploi, il y aura un impact.

Nous avons réfléchi comment absorber les suppressions d'emplois.

FO : qu'on dit les chefs de services le 21 décembre ?

Le Directeur :

Ils ont tenus un langage proche de celui que vous tenez ;

Les marges de manœuvres sont faibles ils ont exprimés les mêmes inquiétudes et les mêmes craintes.

FO : les marges de manœuvres sont nulles voire négatives

Le Directeur :

En tant que directeur, je ne peux pas dire que je ne peux pas faire mon travail qui est de voir quelles sont les marges dans les moins mauvaises conditions.

FO ; Concernant la trésorerie de Montaigu, contrairement à ce que vous avez dit, ce qu'ont exprimé les agents , c'est qu'il n'y a pas eu accompagnement du tout des décisions prises ni une information claire de ces décisions.

Le Directeur

Une équipe de la direction s'est rendu à Montaigu Nous avons un dispositif de dialogue de gestion avec les chefs de services qui ont fait leur travail, nous connaissons la problématique, mais nous avons fait le choix de laisser la fin de l'année s'écouler et nous avons décidé d'aller sur place en début de 2012.

Nous avons avancé notre venue à la trésorerie jeudi matin 12 janvier.

Nous allons reprendre la discussion avec les agents

Concernant les emplois nous avons décidé d'un renfort d'un cadre A , nous connaissons le mouvement d'avril depuis ce matin ; 2 agents C arrivent sur le département , nous allons voir ce que nous pouvons faire.

FO : *A effectif constant Montaigu absorbe donc St Fulgent puisque 2 agents sont partis à la retraite et un agent part dans 6 mois.*

Le Directeur reprend ses explications sur la déclinaison locale des suppressions d'emplois :

Le Directeur :

TAGERFIP et MAGERFIP sont de nouvelles méthodes de supports et de répartition des emplois ; ces outils remplacent ORE (filière gestion Publique) et TSM (filière Fiscale)

Concernant les choix que nous avons faits au niveau du département, nous avons regardés quels sont les services les plus importants en effectifs:

Dans la filière Fiscale:

Les SIP : 33 % des effectifs

Les SIE 29 % des effectifs Ce sont ces services qui doivent être impactés,

Nous n'avons pas mené d'opérations sur les Conservations des Hypothèques qui représentent 11 % des effectifs,

Nous avons eu la volonté de renforcer l'encadrement pour renforcer les services ; 2 A ont été implantés dans la filière fiscale et 1 A dans la filière Gestion publique,

Par souci d'équilibre des charges que les poste C ont été supprimés et qu'1 B a été implanté aux Herbiers,

C'est aussi par souci d'équilibre des charges que 1 emploi B a été supprimé aux ICE des Herbiers et des Sables d'Olonne,

Pour la filière Gestion publique:

Dans le correctif métier le service SPL en Direction a été reconnu en augmentation expliquant la suppression des emplois,

Dans les postes où un emploi a été supprimé, les gros services ont été visés

Ce que nous considérons comme un petit service, ce sont les postes avec moins de 5 emplois,

Nous sommes parti de ORE que nous connaissons et nous avons analysé la situation compte tenu de la connaissance que nous avons de chaque trésorerie, les plus petits postes étant difficile à toucher,;

Donc trois trésorerie ont été retenues :

La paire départementale, la trésorerie de Fontenay le Comte et la trésorerie côte de lumière,

Nous avons mesuré ensuite les services les plus à même de supporter les suppressions et nous avons choisi : Chantonnay, Pouzauges et la Châtaigneraie,

Nous n'avons pas souhaité établir de justifications mathématiques,

La connaissance que nous avons des services nous a amené à décider des postes pour supprimer les emplois,

FO : *Cette année, vous avez franchi un cap; vous n'avez plus d'arguments pour justifier les suppressions des emplois,*

Vous n'osez plus mettre en avant les charges des services, parce tous les services et les agents sont en situation de détresse,

Le Directeur :

Nous avons fait peser les suppressions d'emplois dans les services où c'est le plus supportable: Comme je vous l'ai dit, il n'était pas raisonnable de présenter un justificatif mathématique,

Les syndicats ont voté contre les suppressions d'emplois,

Les nouvelles règles des Comités Techniques font que le Directeur est dans l'obligation de convoquer à nouveau le CTL le 19 janvier,

Les syndicats ont demandé aux collègues des services concernés par les suppressions de postes et qui le peuvent, de venir siéger en tant «qu' experts » lors de la deuxième convocation du CTL, le 19/01/2011,

Lors de deuxième réunion du CTL, les collègues des différents services interpellent le Directeur ;

-Il y a une suppression d'agent C au SIE des sables ; L'emploi A créé ne fait que remplacer la suppression du poste de l'inspecteur divisionnaire.

Cela fera un énième fois que le service se réorganise.

Les missions ne diminuent pas ; nous sommes fatigués, nous en avons marre et la côte d'alerte est atteinte. Il faut que la hiérarchie entende et il faut que cela s'arrête !

-Nous sommes à 4,6 agents dans mon service, et avec la suppression d'un emploi, si on enlève l'agent à temps partiel nous serons à 3,8 agents. La pression est terrible sur les agents et le chef de poste qui a de plus en plus de missions et de demandes de la part de la Direction.

-Dans mon service nous sommes 4,8 agents, avec la suppression d'un emploi C, nous serons 3,8. Si vous supprimez cet emploi, c'est que vous pensez qu'il y a quelque chose à gratter. Mais toutes nos missions restent. je repars dans mon poste sans solution.

La réponse du Directeur :

il faut voir quelles sont les optimisations que l'on peut faire. Je ne nie pas ce que vous expliquez, mais il faut voir service pas service ce que l'on peut faire, et que nous en tirons les conséquences.

Je vais engager un dialogue professionnel avec les chefs de services.

J'assume les suppressions d'emplois et je suis responsable de l'accompagnement des services dans le cadre des moyens et des marges dont disposent les services

L'exercice des suppressions d'emplois est difficile à mettre en œuvre, et il faut une évolution des structures pour avoir plus de visibilité.(Le DDFiP attend du Comité Stratégique national fraîchement créé, l'annonce de nouvelles restructurations des services en 2012)

Les propos du Directeur rapportés ci dessus sont clairs :

Cette année la Direction n'a plus tenté de justifier son choix des services qui ont subis les suppressions de postes,

Nous n'avons pas été contredits dans nos interventions,

Et comme l'explique le directeur les chefs de services réunis le 21/12/2011 ont tenus un langage proche de celui que tiennent les organisations syndicales;« Les marges de manœuvres sont faibles ils ont exprimés les mêmes inquiétudes et les mêmes craintes. »

Nous savons qu'il n'y a pas de « marges de manœuvres » et que les services sont dans une situation ne cessant de se dégrader au fil des mois avec les suppressions successives d'emplois.

Les services sont au bord de l'explosion,

Aujourd'hui, Le Directeur face à cette situation explique qu'il n'a pss souhaité présenter un justificatif mathématique pour expliquer le choix des services qui subissent les suppressions, il précise : « ce sont les gros services qui ont été visés »

Le Directeur veut accompagner les services pour optimiser leur fonctionnement et attend d'un « comité stratégique » national récemment mis en place, de nouvelles restructurations des services pour 2012 pour avoir « une meilleure visibilité » sur la situation des services !! .

C'est la fuite en avant ! Suppressions d'emplois, réorganisations des services et encore de nouvelles restructurations

-Revendiquons tous ensemble:

-l'arrêt des suppressions d'emplois

-La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.

-L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services (Non à l'externalisation des missions (par exemple numérisation des 2042,,)

EXTRAIT DE LA DECLARATION LIMINAIRE FO DGFIP au CTL

Le 10 janvier 2012 s'est réuni le premier comité technique local (CTL) dont les représentants du personnel ont été élus le 20 octobre 2011.

La création des CTL est issue de l'application de la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique. Issu des accords de Bercy de juin 2008, que FO a refusé de signer.

FO a combattu les éléments majeurs de la loi du 5 juillet 2010 sur le dialogue social dans la Fonction publique:

Les CT nationaux et locaux ne sont plus paritaires ! FO ne veut pas de cogestion avec l'administration, mais demande de véritables discussions et débats contradictoires, ce que le paritarisme favorise. Le paritarisme est l'une des pierres angulaires du dialogue social. C'est pourquoi FO soutenait d'une part le maintien de l'égalité numérique entre les représentants des employeurs et les représentants du personnel, d'autre part le maintien du vote des deux parties. Nous n'avons pas été entendus : **le texte supprime le paritarisme et le vote de l'administration dans toutes les instances sauf les CAP.**

A l'ordre du jour de ce CTL les suppressions d'emplois

Vitrine emblématique de la RGPP, la DGFIP a subi la suppression de 13 000 emplois en 5 ans.

2 441 suppressions d'emplois sont programmées pour le 01/09/2012 à la DGFIP

22 suppressions d'emplois C programmées au 01 09 2012 pour le département.

Nous abordons ce CTL dans la continuité des discussions ayant eu lieu lors des derniers CTPD de l'année 2011.

Nous vous disons à nouveau que la situation dans les services est grave et que celle-ci a des conséquences sur la vie et la santé des agents, ce qui demeure inacceptable.

Mrs Les Directeurs, Vous êtes directement responsables de la santé de vos équipes et il s'avère que nous n'avons jamais connu des conditions de travail aussi dégradées, principalement liées aux suppressions d'emplois et aux réformes successives.

13 suppressions d'emplois C dans la filière gestion publique, 9 suppressions d'emplois C dans la filière Fiscale :

Que vous ont dit les chefs de service lorsque vous les avez réunis le 21 décembre 2011 ?

Vous implantez 1 agent A supplémentaire dans chacun des SIE des Sables et de La Roche Sud.

Allez-vous nous expliquer les raisons de ces implantations ?

Monsieur Le Directeur, nous sommes très inquiets.

Nous savons que ces suppressions d'emplois sont partie intégrante de la déstructuration des services.

Vous avez annoncé pour 2011 un desserrement du calendrier des réformes pour permettre de prendre le temps de la réflexion :

- pour l'installation du SIP des Sables d'Olonne.

-pour la constitution de deux pôles contrôle fiscal par le rapprochement « géographique et opérationnel » des Inspections Contrôle expertise (ICE) et des Brigades de vérifications départementales (BDV),

- pour la création des pôles patrimoniaux.

- une pause jusqu'en 2012 dans la restructuration du réseau rural.

Vous avez indiqué que la fusion CDI/CDIF suspendue à ce jour, sera à nouveau à l'ordre du jour en 2012.

Quelles mesures allez-vous aujourd'hui nous annoncer vouloir prendre ?

Quel est l'avenir des services ? Vous n'avez pas voulu dévoiler le contenu de vos projets, dans l'attente du « feu vert » de M PARINI.

Nous savons que l'un des « leviers » pour la continuité des suppressions d'emplois est la fusion et les restructurations de services.

Quel est l'avenir **des secteurs d'assiette** intégrés dans les SIP et dont le fonctionnement actuel est menacé ? Nous avons vu la disparition d'un secteur d'assiette au SIP de Fontenay le comte.

Un projet de numérisation des déclarations 2042 est en cours,

Quelles vont être les conséquences sur les services,

Dans les Trésoreries rurales, la contrainte des effectifs ne permet plus le moindre imprévu. La moindre absence pèse lourdement sur l'accomplissement serein de nos missions. Les chefs de poste et les agents s'épuisent d'autant plus qu'ils ne voient pas d'issue à leurs difficultés quotidiennes.

Nous ne pouvons que constater une démotivation des personnels qui s'usent et qui ne voient jamais le bout du tunnel, la situation ne cessant de se dégrader au fil des mois avec les suppressions successives d'emplois.

Faire toujours plus avec moins n'est plus tenable !

Comment la Trésorerie de Montaigu va t-elle absorber les tâches de travail de la Trésorerie de St Fulgent alors que pratiquement tous les agents de ce service transféré viennent de prendre leur retraite. Un départ est également prévu à Montaigu, les agents en place ne pourront donc pas accomplir cette masse de travail supplémentaire... Expliquez-nous ici comment vous envisagez de résoudre cette situation plus que délicate ? De plus, vos collaborateurs de tous grades de Montaigu et Saint Fulgent auraient souhaité un peu plus de considération et surtout davantage d'accompagnement et d'explications de la part de la Direction. Il est intolérable de laisser des services dans un tel niveau d'ignorance !

Les représentants Force Ouvrière abordent donc ce CTL avec une volonté constante de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions, de plus en plus sous pression et avec beaucoup d'inquiétude concernant leur avenir.

Ils continueront à voter contre toutes les suppressions d'emplois

Ils demandent

-l'arrêt des suppressions d'emplois

-La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.

-L'arrêt de la restructuration des services et de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ,

PONTS NATURELS :

Les ponts naturels acceptés par la Direction : 30 avril 2012, 18 mai 2012 , 24 décembre 2012

FO est intervenu pour que le pont naturel du 31 décembre soit retenu en substitution au pont naturel prévu initialement par la Direction le 2 novembre ,

A ce jour la Direction ne s'est pas prononcée,

Déclinaison locale des suppressions d'emplois

Filière Fiscale

Création A	Création B	suppression B	suppression C	
			-1	SIE LES HERBIERS
			-1	SIE LUÇON
1			-1	SIE LES SABLES D'OLONNE
1				SIE LA ROCHE SUR YON NORD
	1			SIP LES HERBIERS
	1		-1	CDI LES SABLES D'OLONNE
			-1	SIP CHALLANS
			-1	SIP FONTENAY LE COMTE
			-1	SIP LA ROCHE SUR YON -FI
			-1	CDIF FONTENAY LE COMTE
		-1		ICE LES HERBIERS
		-1		ICE LES SABLES D'OLONNE
			-1	DIRECTION

Filière Gestion Publique

création A	création B	suppression B	suppression C	
			-2	DIRECTION
			-1	PAIERIE DEPARTEMENTALE
			-1	TRESORERIE FONTENAY
			-1	TRESORERIE COTE DE LUMIERE
			-1	TRESORERIE CHANTONNAY
			-1	TRESORERIE POUZAUGES
			-1	TRESORERIE LA CHATAIGNERAIE
	1		-1	TRESORERIE LES HERBIERS
	1		-1	TRESORERIE MORTAGNE SUR SEVRE
	1		-1	TRESORERIE DE LUÇON
	1		-1	TRESORERIE DE CHALLANS
	1		-1	TRESORERIE LES SABLES D'OLONNE
1				TRESORERIE MONTAIGU
	5	0	-13	TOTAL

BULLETIN D'ADHESION

NOM :

PRENOM :

GRADE et INDICE :

QUOTITE TEMPS DE TRAVAIL :

AFFECTATION :

Trésorier : Stella CREPEAU - SIE Les Sables d'Olonne

Trésorier adjoint : Sébastien BERTHONNEAU – SIP « service recouvrement » La Roche sur Yon